

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 24/06/2025 - 7544 - 2006 B 00997 - 490 736 279 - A.R.C.C.

Désignation de l'entreprise : SARL ARCC 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 11 RUE ALBERT EINSTEIN 77420 CHAMPS-SUR-MARNE Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 9 0 7 3 6 2 7 9 0 0 0 1 2 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 232	16 342
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	103 327	2 309
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	105 559	18 651
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		1 805
	En cours de production de biens	BN	BO		1 800
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		475
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	13 719	172 199
	Autres créances (3)	BZ	CA		33 546
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		330 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		190 322
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		3 874
	TOTAL (III)	CJ	CK	13 719	734 022
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	119 278	752 673

Renvois : (1) Dont droit au bail : ☐ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : ☐ CP (3) Part à plus d'un an : ☐ CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : ☐ Stocks : ☐ Créances : ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2633

20/06/2025

25A 7544

Désignation de l'entreprise		SARL ARCC		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 000.....)	DA	6 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	600		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	96 709		
	Report à nouveau	DH	372 449		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 310		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	500 068	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	31 959		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 500		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	94 868		
	Dettes fiscales et sociales	DY	72 559		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	37 718		
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	252 605		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	752 673		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	600		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	240 798			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

20/06/2025 P.F.

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ARCC

Néant ☐

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens *				
		FG	631 691	FH		FI	631 691
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	631 691	FK		FL	631 691
	Production stockée *				FM	(3 200)	
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	2 736	
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 705	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	637 932	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	77 684	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	907	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	304 274	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	10 661	
	Salaires et traitements *				FY	176 126	
	Charges sociales (10)				FZ	45 094	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)		GA	3 122	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE	82				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	617 950
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	19 982
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10 381	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	10 381	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	231	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	231	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	10 150	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	30 132	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) - Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

20/06/2025 P.F

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ARCC		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 150		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	179		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 329		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 329)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	4 493		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	648 313		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	624 003		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	24 310		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	5 995	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 736	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	17 746	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 4 106 obligatoires A9 9 749					
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 4 106 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
CH EXCEPT A REINTEGRER			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VALEUR COMPTABLE NETTE			1 150			
			179			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

20/06/2025

A.R.C.C.
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 6 000 €
11 Rue Albert Einstein
77420 CHAMPS SUR MARNE
Siret n° 49073627900012

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE

du 10 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin, à neuf heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation de la Gérance.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple adressée le 23 mai 2025.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Philippe FERNANDES préside la séance en sa qualité de gérant de la société ARCC.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le gérant permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 100 parts sur les 100 parts constituant le capital social de la société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la totalité des actions, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

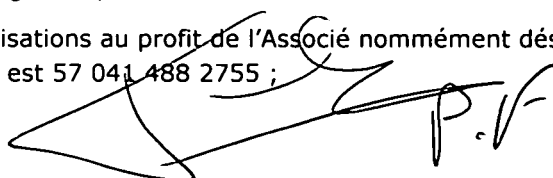
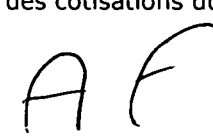
- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31/10/2024**
- le rapport de gestion du gérant ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24/07/1966 ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le gérant déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux dits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du gérant;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/10/2024** et quitus à la gérance;
- Examen de la situation de la société et décision à prendre par application de l'article L. 223-42 du code de commerce sur la continuation de la société ou sa dissolution anticipée.
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24/07/1966
- Rémunération du gérant ;
- Paiement des cotisations au profit de l'Associé nommément désigné des cotisations du Cardif Garantie dont la référence est 57 041 488 2755 ;

Le Président donne lecture du rapport de gestion.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice de **24 310 €**.

En conséquence, l'assemblée générale donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 24 310 € par incorporation au report à nouveau ainsi qu'il suit :

Report à nouveau antérieur:	372 448 €
Bénéfice 2024	24 310 €

Total Report à nouveau créditeur :	396 758 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, prend acte de l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article L 223-9 du Code de Commerce.

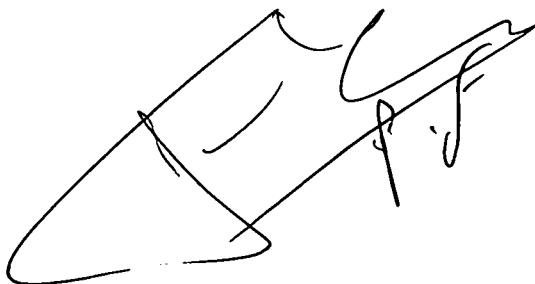
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale valide la rémunération du gérant s'élevant à la somme de **28 900 €** auquel s'ajoute 19 924,88 € de charges sociales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Mr FERNANDES ne participe pas au vote.



CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale valide le paiement des cotisations au profit de l'Associé nommément désigné des cotisations du Cardif Garantie dont la référence est 57 041 488 2755

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale valide la réintégration des avantages en nature dans la déclaration de revenus IR de l'Assuré.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

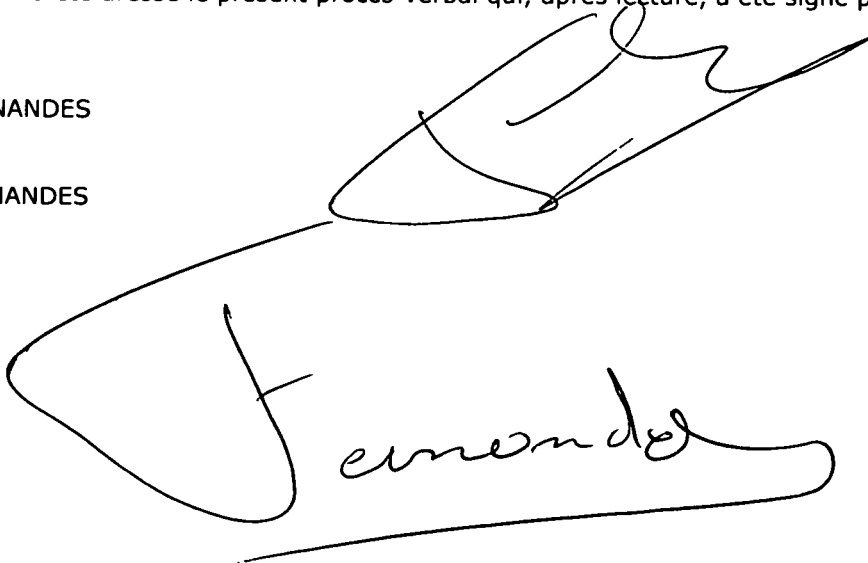
L'assemblée donne tout pouvoir aux porteurs d'une copie pour réaliser les formalités.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Le gérant,
Monsieur Philippe FERNANDES

Monsieur Antonio FERNANDES

The image shows two handwritten signatures. The top signature is a stylized, cursive signature, likely belonging to the gérant, Monsieur Philippe FERNANDES. The bottom signature is a larger, more formal cursive signature, likely belonging to the president, Monsieur Antonio FERNANDES. Both signatures are written in black ink.